

**Analyse économique et historique des sociétés contemporaines  
(épreuve n°270)**

**Epreuve conçue par ESCP-EUROPE**

**Voie économique**

	<b>NBRE CANDIDATS</b>	<b>MOYENNES</b>	<b>ECARTS-TYPE</b>
<b>RESULTATS GLOBAUX</b>	3 475	10,40	3,71
<b>VOIES PREPARATOIRES</b>			
Economique	3 475	10,40	3,71
<b>ECOLES UTILISATRICES</b>			
ESCP-EAP	1 764	11,66	3,66
EMLYON Business School	2 313	11,24	3,66
AUDENCIA Nantes	2 541	10,98	3,66
CERAM Sophia-Antipolis	1 933	9,77	3,44
ESC Amiens	540	8,55	3,28
ESC Bretagne Brest	395	8,67	3,52
ESC Clermont	1 838	9,28	3,32
ESC Dijon	1 838	9,28	3,32
ESC Grenoble (GEM)	2 486	10,82	3,65
ESC Lille	2 285	9,95	3,49
ESC Montpellier	1 162	8,81	3,23
ESC Pau	650	8,80	3,38
ESC Rennes	1 838	9,28	3,32
Ecole de Management Strasbourg	1 838	9,28	3,32
Concours TELECOM Management	840	9,20	3,35
ENAss (option Histoire-géographie, Economie)	27	9,74	3,53
ISC Paris	1 055	8,98	3,35
ESM de Saint-Cyr	154	10,38	3,59
ESC Toulouse	2 590	10,52	3,59

Sujet : Les banques centrales ont-elles eu et ont-elles aujourd'hui une influence décisive sur l'activité économique ?

En lien direct avec l'actualité, le sujet invitait les candidats à réfléchir sur l'influence, supposée ou réelle, des banques centrales sur l'activité économique. Le traitement de cette question, qui est au centre de nombreuses théories, pouvait ainsi prendre appui sur l'expérience des grands pays développés depuis le milieu du XIXème siècle. Il était ainsi possible de mobiliser principalement

des éléments du programme de la première année (thème V : le financement de l'économie) mais également de la seconde année (déséquilibres et politiques économiques et sociales en économie ouverte).

La réponse supposait donc une maîtrise de la notion de banque centrale ( en général, celle-ci réunit cinq critères, dont quatre spécifiques : c'est une banque d'émission, la banque de l'Etat, la banque de la Nation, la banque des banques et c'est aussi une banque commerciale), la connaissance des spécificités nationales ( par exemple, au XIXème siècle, la banque d'Angleterre/la banque de France, ou au XXème siècle, la FED/la BCE), les grandes controverses sur le rôle de la monnaie dans l'économie et le rôle joué, selon les circonstances, par ces institutions, soit directement via la politique monétaire, soit indirectement via la régulation ( voire le contrôle statutaire) des activités des banques commerciales ou des banques d'investissement.

Mais plus encore que les questions de statut ( le plus ou moins grand degré d'indépendance vis-à-vis du pouvoir central étant une question récurrente), c'est la manière dont elles ont choisi historiquement d'intervenir et choisissent encore actuellement d'intervenir, dans l'urgence de la dernière crise financière, parfois sous la contrainte des Etats, qui permettait d'avancer une réponse sur le caractère « décisif » de leur action sur l'économie. De ce point de vue, l'exemple emblématique de la crise de 1929 apparaissait comme un détour obligé autant que le recours aux expériences récentes ou présentes (le Japon des années 1990 pouvant être considéré comme tout aussi « emblématique »). De même, les canaux de transmission des actions des banques centrales à l'économie réelle devaient être évoqués, sous peine de se cantonner à des généralités peu propices à une réponse pertinente.

On rappellera d'ailleurs ici une des finalités de l'épreuve : au vu des faits et des enseignements de l'analyse économique, le candidat doit être capable de prendre position en puisant dans les éléments les plus susceptibles de rendre sa démonstration convaincante. Les copies qui ne répondaient pas à cette exigence ne pouvaient pas prétendre, dès lors, à une très bonne note, même si elles manifestaient des connaissances élémentaires de la question. Les réponses de type rhétorique (dans un premier temps, on peut dire que oui, dans un deuxième temps on peut dire que non...) n'ont pas ici leur place.

Au total, la distribution des notes reflète donc cette plus ou moins grande capacité à croiser faits et théories, histoire et actualité, réflexion et argumentation et à se prononcer sur la question. Le sujet s'est donc révélé discriminant, conformément au souhait exprimé par les Ecoles.